

croix-rouge française



# SECRÉTAIRE MÉDICAL(E) ET MÉDICO-SOCIAL(E) PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

**APPRENDRE UN MÉTIER**

**ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE**

**OBTENIR UNE CERTIFICATION**



**Formation**

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale

**BRETAGNE**



## LE MÉTIER



### Des secteurs qui recrutent

Le secrétaire médical et médico-social peut exercer aussi bien dans le secteur public que privé : cabinets médicaux, centres hospitaliers, cliniques, laboratoires, centres d'imagerie médicale mais également dans des structures accueillant des enfants, des adultes jeunes ou âgés en situation de handicap, en difficultés sociales (Centres Médico-Sociaux, EHPAD, IME, MAS, ITEP, MECS, CAMSP...).



### Un métier de contact

Premier interlocuteur de l'usager, le secrétaire médical et médico-social est intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il fait le lien entre l'usager/patient, l'équipe médicale/sociale et les familles et il coordonne son parcours.



### Des missions variées

Selon le lieu d'exercice, le secrétaire médical et médico-social gère les rendez-vous, les plannings ou le travail administratif d'un secrétariat, assure l'accueil et la gestion des dossiers des usagers/patients, ou encore saisit les comptes rendus de consultation, les rapports sociaux, etc. Il est un appui à la fois relationnel, organisationnel et technique.



## LA FORMATION



### 12 mois de formation en alternance

- 400 heures d'enseignement théorique soit 23% en centre
- 77% du temps de présence chez l'employeur



### Objectifs de la formation

- Développer votre professionnalisation et accéder au métier par le biais de l'alternance
- Obtenir votre diplôme par l'expérience professionnelle avec un temps en entreprise conséquent
- Votre formation de secrétaire médical(e) en alternance est régie par le contrat d'apprentissage, vous avez le statut de salarié avec des droits et des devoirs.



### Validation de la formation

Un titre professionnel de la Croix-Rouge française certifié par l'Etat (niveau 4, inscrit au RNCP) et reconnu par les employeurs du secteur médical et médico-social.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS



- Avoir 18 dans l'année de la rentrée
- Réussir les tests de sélection

## LES MODALITÉS DE SÉLECTION



- Epreuve d'admissibilité : tests d'aptitude
- Date de rentrée : **le 8 octobre 2020**

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le coût de la formation est pris en charge par l'employeur.

## L'ACCOMPAGNEMENT DU CANDIDAT



- Modules complémentaires en fonction des besoins identifiés
- Accompagnement dans la recherche d'un employeur

## LES + DE LA FORMATION



- 100 % de réussite à l'examen
- 90 % d'insertion professionnelle de nos promotions
- Reconnaissance du titre Croix-Rouge par les employeurs
- Depuis 70 ans, la Croix-Rouge française forme des Secrétaires Médicales et Médico-Sociales, **ajuste et adapte** la formation en fonction de l'évolution du métier
- Réseau de partenaires Croix-Rouge française
- Individualisation du parcours de l'apprenant



## ILS TÉMOIGNENT

Marie J. (Bordeaux)

« Cette formation de secrétaire médicale et médico-sociale en alternance m'a beaucoup appris, j'ai pu mettre en pratique tous mes acquis chez mon employeur, ce qui me permet à l'heure d'aujourd'hui une maîtrise totale de mon poste dans une entreprise de service et de soins à domicile. C'est une formation enrichissante, accompagnée d'une équipe pédagogique très présente pour chacun des apprenants ».

# Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale



Réalisation: Emille Buthion [IRFSSAURA] - crédit photo: Designed by Freepik - Romain Pettit [CRT] - Mai 2020

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale **BRETAGNE**

460 rue Jurien de la Gravière  
29200 BREST

10 rue André et Yvonne Meynier  
35000 RENNES

@ : [crfp.bretagne@croix-rouge.fr](mailto:crfp.bretagne@croix-rouge.fr)  
☎ : 02 98 05 22 40



L'IRFSS est  
certifié ISO 9001-V2015

croix-rouge française 